

l'ontario
c'est chez moi



orientation to
ontario

UN LIVRET D'ÉTABLISSEMENT EN ONTARIO



REMERCIEMENTS

Le livret de *L'Ontario, c'est chez moi* a été créé pour donner un cadre aux nouveaux arrivants de l'Ontario et de ses habitants. Avec les fiches d'informations, les nouveaux arrivants pourront identifier les tâches et les clés d'établissement, en apprendre davantage sur les soutiens disponibles et planifier les prochaines étapes. Ces matériaux sont conçus pour compléter les ressources en ligne et doivent être utilisés dans les ateliers de *L'Ontario, c'est chez moi*.

COSTI Immigrant Services tient à reconnaître le soutien et le leadership des partenaires et organismes représentés au sein du comité consultatif et de gestion du projet, dont la collaboration a permis le développement du projet : Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), Projet canadien d'intégration des immigrants (PCII), Projet canadien d'intégration des immigrants (PCII), Centre catholique pour immigrants d'Ottawa, Collège Boréal, Projet collégial visant à favoriser l'intégration et l'emploi des immigrants (PCIEI), Fanshawe College, George Brown College, JVS Toronto, Multicultural Council of Windsor and Essex County, Conseil ontarien d'organismes de service aux immigrants (OCASI), Ontario 211 Services Corporation, Skills International, World Education Services (WES), Kitchener-Waterloo YMCA, YMCA of Greater Toronto.

Nous souhaitons également souligner la participation du Centre de santé communautaire Hamilton-Niagara, notre partenaire francophone, et des fournisseurs de services suivants durant la mise en œuvre du projet pilote. Leur dévouement et leur engagement ont permis de concrétiser le projet à l'échelle de la province.

Nous tenons spécialement à remercier les nouveaux arrivants qui ont choisi l'Ontario comme nouvelle demeure. Bienvenue!

Le projet *L'Ontario, c'est chez moi*/Orientation to Ontario est financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et par le Gouvernement de l'Ontario .



TABLE DES MATIÈRES

Le Canada et l'Ontario en bref

Présentation générale du Canada	4
Gouvernement	6
Présentation générale de l'Ontario	7
Organismes d'aide à l'établissement	11
Numéros de téléphone et sites Web utiles	12
Ressources fédérales	13
Ministères du gouvernement de l'Ontario	14

Les gens et l'environnement

Inclusivité	16
Personnes handicapées	18
Relations familiales	20
Conscience écologique	22
Le saviez-vous?	24



À PROPOS DU LIVRET

Bienvenue en Ontario et au Canada! Le Canada, pays fier et multiculturel, accueille des immigrants et des immigrantes du monde entier. Plus de 14 millions de personnes vivent en Ontario et cela inclut les personnes de plus de 250 pays qui parlent plus de 200 langues différentes. S'établir dans un nouveau pays est une démarche excitante et il y a de nouvelles choses à apprendre. Le livret intitulé *L'Ontario, c'est chez moi* et les fiches d'information vous accompagneront durant vos prochaines étapes.

CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LE LIVRET

Ce livret vous donnera les informations de base dont vous avez besoin pour s'établir en Ontario. Il contient deux sections. La première vous fera découvrir le Canada et l'Ontario en bref et la seconde mettra en évidence l'inclusivité en Ontario et de prendre soin de l'environnement. En outre, il y a des fiches d'information sur d'autres sujets individuels qui vous donneront des informations actualisées et utiles.

Pour vous aider à organiser et à planifier vos prochaines étapes, vous pouvez utiliser l'outil Vivre au Canada à canada.ca ou trouvelien.at/vivre%20auca

GUIDE DE BIENVENUE AU CANADA: CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR

Dans ce livret vous trouverez des références aux informations vous pouvez trouver dans le guide Bienvenue au Canada publié par Citoyenneté et Immigration Canada. Recherchez cette icône:



Vous pouvez également le consulter en ligne à canada.ca ou www.trouvelien.at/bienvenuca



TROUVELIENS

Les Trouveliens vous amènent à une page spécifique en ligne. Pour vous aider à trouver l'information facilement, nous avons inclus les principaux domaines pour les adresses Internet avec un trouvelien.

ACCÈS INTERNET

Les bibliothèques et les organismes d'aide à l'établissement offrent gratuitement l'accès à des ordinateurs et à Internet partout en Ontario. Une connexion Wi-Fi est disponible dans divers lieux publics

LE CANADA ET L'ONTARIO EN BREF

Cette section présente le Canada et la province de l'Ontario : géographie, climat, population, économie, langues et gouvernement. Vous y trouverez aussi de l'information sur les organismes d'aide à l'établissement, ainsi que des numéros de téléphone et des sites Web utiles.



4

Présentation générale
du Canada

6

Gouvernement

7

Présentation générale
de l'Ontario

11

Organismes d'aide à
l'établissement

12

Numéros de téléphone et
sites Web utiles



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CANADA

Le Canada est le deuxième plus grand pays au monde, occupant une superficie de 10 millions de kilomètres carrés (3,9 millions de milles carrés). En raison de sa vaste superficie, le Canada offre une grande diversité de paysages composés de montagnes, de forêts, de prairies et de la toundra arctique.

VILLES, PROVINCES ET RÉGIONS p.18

La ville d'Ottawa, en Ontario, est la capitale du Canada. C'est la quatrième ville en importance au pays après Toronto (Ontario), Montréal (Québec) et Vancouver (Colombie-Britannique).

Le Canada compte dix provinces et trois territoires, chacune et chacun ayant sa capitale. Voici les principales régions du Canada :

- les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick)
- le centre du Canada (Québec et Ontario)
- les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta)
- la côte Ouest (Colombie-Britannique)
- le Nord (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon)





PEUPLE FONDATEUR ET IMMIGRATION p.21

Le Canada compte trois peuples fondateurs: autochtone, français et britannique.

Les Autochtones étaient établis au Canada avant l'arrivée des explorateurs, des pionniers et des colons européens. Le terme « Autochtones » englobe aujourd'hui trois groupes distincts : les Premières Nations (parfois appelées les « Indiens »), les Inuits et les Métis. Les Autochtones vivent dans leurs propres communautés un peu partout au Canada, ainsi que dans les villes canadiennes.

Les colons français sont arrivés au cours des années 1600 et 1700, tandis que les colons anglais sont venus d'Angleterre, du pays de Galles, d'Écosse et d'Irlande entre le 17e et le 20e siècle.

Au cours des deux derniers siècles, des membres de divers groupes religieux et ethniques ont immigrés au Canada. À l'heure actuelle, environ 20 pour cent des Canadiens sont nés à l'étranger. À Toronto, la proportion dépasse 45 pour cent.

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Le gouvernement fédéral est tenu, par la loi, de fournir des services en français et en anglais partout au pays.

DEVENIR CITOYEN CANADIEN p.137

Vous pouvez commencer à préparer à devenir citoyen canadien dès que vous arrivez au Canada. Plus d'informations dans Bienvenue au Canada. Lisez le guide d'étude gratuite pour l'examen de citoyenneté à canada.ca ou trouveien.at/decouvrir.ca



GOUVERNEMENT

Le Canada est une monarchie constitutionnelle et une démocratie fédérale. Cela signifie que la reine ou le roi du Canada est le chef d'État, tandis que le premier ministre est le chef de gouvernement. Les plus importantes responsabilités sont réparties entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les Canadiens choisissent leurs représentants et leurs représentantes gouvernementaux à l'occasion d'une élection publique.

La reine ou le roi est représentée au Canada par le gouverneur général (fédéral) et par dix lieutenants-gouverneurs (provinciaux).

 p.24-25

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral gère les grands dossiers du pays, dont la défense nationale, les affaires étrangères, la monnaie et les banques, l'assurance-emploi, les services postaux et le droit criminel. Le gouvernement fédéral est dirigé par le Premier ministre. Les représentantes et les représentants du gouvernement fédéral sont appelés députées et députés fédéraux.

LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Les gouvernements des provinces et des territoires assument diverses responsabilités, dont la santé, l'éducation et le transport. En Ontario, l'autorité provinciale est l'Assemblée législative. Les représentantes et les représentants gouvernementaux sont appelés députées et députés provinciaux.

Les administrations municipales (niveau de gouvernance d'une ville, d'un village ou d'un district) sont responsables des services locaux tels que la collecte des ordures ménagères et les loisirs. Les représentantes et les représentants sont appelés conseillères et conseillers municipaux (et parfois échevins)..

Pour vous renseigner sur le système de gouvernement du Canada, allez sur canada.gc.ca ou trouvelien.at/gcfonction

Pour vous renseigner sur le gouvernement de l'Ontario, allez sur ontario.ca ou sur trouvelien.at/042

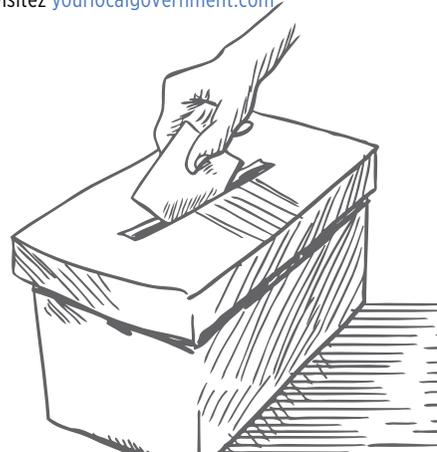
Pour vous renseigner sur le travail des administrations municipales, visitez yourlocalgovernment.com

PISTES DE RÉFLEXION

Qui est ma députée fédérale ou mon député fédérale et de quels dossiers est-elle ou est-il responsable?

Qui est ma députée provinciale ou mon député provincial et de quels dossiers est-elle ou est-il responsable?

Comment puis-je communiquer avec ma conseillère municipale ou mon conseiller municipal?





PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ONTARIO

Près de la moitié de tous les immigrants au Canada continuent à choisir l'Ontario comme leur nouvelle demeure.¹ L'Ontario est fier de sa société multiculturelle et diversifiée et l'Ontario est un centre de commerce international.

POPULATION ET GÉOGRAPHIE

L'Ontario est la plus grande province par la population (plus de 14 millions). La plupart des Ontariens vivent dans des centres urbains situés près de la frontière sud de la province, à côté des Grands Lacs. En général, les villes et les communautés dans les régions du nord de la province sont plus petites.

Les noms de plusieurs villes et villages de l'Ontario reflètent de la province la riche histoire et le patrimoine autochtone: l'Ontario vient du mot iroquois "de kanadario", qui signifie «beau lac» ou «eau pétillante.»

Sur les trois territoires et les dix provinces qui composent le Canada, l'Ontario occupe le quatrième rang en étendue géographique. Pour avoir une idée : la superficie de l'Ontario fait pratiquement le double de celle de la France et environ le tiers de celle de l'Inde.

Découvrez comment planifier un voyage en Ontario sur le site Web officiel du tourisme du gouvernement de l'Ontario: fr.ontariotravel.net

Profitez des milieux naturels de l'Ontario en visitant l'un des parcs provinciaux. Pour en apprendre davantage, rendez-vous sur ontarioparks.com (en anglais).

LANGUES

L'anglais est la langue la plus parlée dans la province et la plus utilisée en affaires. Quant au français, on l'enseigne dans toutes les écoles de l'Ontario et il est parlé dans les communautés francophones de l'Ontario. Parler couramment les deux langues officielles constitue un atout considérable pour la recherche d'emploi.

ÉCONOMIE

L'Ontario bénéficie d'une économie diversifiée qui est alimentée, dans le sud de la province, par l'industrie des services financiers, l'industrie du tourisme d'accueil, le secteur manufacturier, le secteur des sciences de la vie et les entreprises de technologies de l'information et des télécommunications.

L'économie au nord de la province s'appuie depuis toujours sur les ressources naturelles. Les principales industries sont l'exploitation minière, la foresterie et l'hydroélectricité.

Pour vous renseigner sur l'économie de l'Ontario, visitez le site Web du ministère des Finances de l'Ontario à : ontario.ca ou trouvelien.at/002

¹ Source: Citoyenneté et Immigration Canada, cic.gc.ca ou trouvelien.at/stats-pr





CLIMAT

Températures moyennes mensuelles pour l'Ontario
(en degrés Celsius)²



² Source: currentresults.com or indlink.at/091 (en anglais)



CULTURE AUTOCHTONE

Le terme "Autochtones" désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. Ils sont établis en Ontario depuis au moins 7 000 ans.

La Constitution canadienne reconnaît trois peuples autochtones: les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Ces trois groupes distincts ont leur propre histoire ainsi que leur propre langues, pratiques culturelles et croyances. La population autochtone est composée des Cris parlant Algonquin, des Oji-Cris, des Algonquins, des Ojibwa, des Odawas, des Potawatomi et des Delaware, plus les Six Nations parlant Iroquois (Mohawk, Oneida, Onondaga, Cayuga, Seneca et Tuscarora). Les Métis sont des personnes d'ascendance mixte autochtone et européenne qui s'identifient comme Métis, tandis que les Inuits forment le peuple autochtone de l'Arctique canadien, territoire qui comprend le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon, le Nord Québécois et le Labrador.

Le 21 juin est la Journée nationale des peuples autochtones. Chaque année, les Ontariens participent à des manifestations culturelles autochtones et en apprennent davantage sur le riche patrimoine des peuples autochtones en Ontario et partout au pays. Selon le recensement canadien de 2016, plus de 1.5 million de personnes se sont identifiés comme étant autochtones. Au Canada, la population autochtones correspond à 4,9 % de l'ensemble de la population canadienne.

L'Ontario est la province canadienne qui compte la plus grande population d'Autochtones. Les quelques 370 000 membres des Premières Nations, Métis et Inuits qui vivent actuellement en Ontario représentent 2% de la population totale de la province et environ 20 % de tous les Autochtones au Canada. Ils vivent dans les réserves ou hors réserve, dans les villes et les communautés rurales. Certains vivent dans de petites collectivités éloignées, accessibles seulement par transport aérien toute l'année ou par route de glace en hivers. Les populations autochtones les plus importantes sont établies à Thunder Bay, à Sudbury, à Sault Ste. Marie, à Ottawa et à Toronto.

Pour plus de renseignement sur les peuples autochtones, visitez aadnc-aandc.gc.ca et ontario.ca/fr/ministriere-affaire-autochone





ORGANISMES D'AIDE À L'ÉTABLISSEMENT

Une fois arrivé en Ontario, vous pouvez obtenir l'aide d'un organisme local pour votre établissement. Les organismes d'aide à l'établissement sont des organismes communautaires qui donnent du soutien aux nouveaux arrivants et aux nouvelles arrivantes. Ils offrent des services confidentiels et gratuits dans plusieurs langues.

Un conseiller ou une conseillère en établissement peut vous aider en vous renseignant sur les nombreux services existants et en vous dirigeant vers les organismes communautaires et gouvernementaux appropriés. Vous pouvez lui demander de l'information sur le logement, les soins de santé, les cours de langue, la recherche d'emploi et de nombreux autres services.

Beaucoup d'organismes d'établissement offrent des programmes qui vous aideront, vous et votre famille, à créer des liens dans votre nouvelle communauté.

Ces organismes reçoivent des fonds des gouvernements canadien et ontarien pour offrir des services d'établissement aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes en Ontario.

TROUVER DES SERVICES DANS LA RÉGION

Le site Web etablissement.org contient des liens vers les services communautaires offerts dans votre région et des renseignements utiles sur vos besoins en établissement.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada publie une liste des organismes d'aide à l'établissement sur son site Web à : ircc.canada.ca et sur trouvelien.at/044

Vous pouvez aussi composer le 211 pour obtenir de l'information sur les services locaux.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE ET SITES WEB UTILES

9-1-1 – Urgences - Quelle que soit l'heure, composez le 911 sur votre téléphone dans toute situation d'urgence si vous avez besoin de l'aide des policiers, des pompiers ou d'une ambulance. La ou le téléphoniste vous demandera votre adresse complète, y compris votre code postal. Des interprètes sont disponibles pour répondre dans 170 langues.

2-1-1 – Services - Obtenez de l'information et les coordonnées d'organismes communautaires et sociaux dans votre région, 24 heures sur 24, 365 jours par année et dans plus de 150 langues. Les appels aux 211 sont gratuits et entièrement confidentiels.

4-1-1 – Assistance-annuaire - Pour obtenir le numéro de téléphone d'une personne ou d'une entreprise. Les frais associés à ce service sont habituellement de 0,50 \$ pour un téléphone conventionnel et de 1,50 \$ pour un téléphone cellulaire.

Serviceontario.ca - 1-800-267-8097

En savoir plus sur les programmes et les services gouvernementaux, y compris ceux liés à l'emploi, l'éducation, la formation et la conduite. Vous devrez vous rendre dans un centre Service Ontario pour faire une demande de carte d'assurance-santé et obtenir un permis de conduire et une plaque d'immatriculation pour votre voiture.

Servicecanada.gc.ca - 1-800-622-6232

Pour obtenir de l'information sur l'immigration, les impôts, la citoyenneté, l'assurance-emploi, votre numéro d'assurance sociale ou tout autre programme ou service du gouvernement fédéral. Pour des informations spécifiques sur les nouveaux arrivants visitez trouvelien.at/nccservices

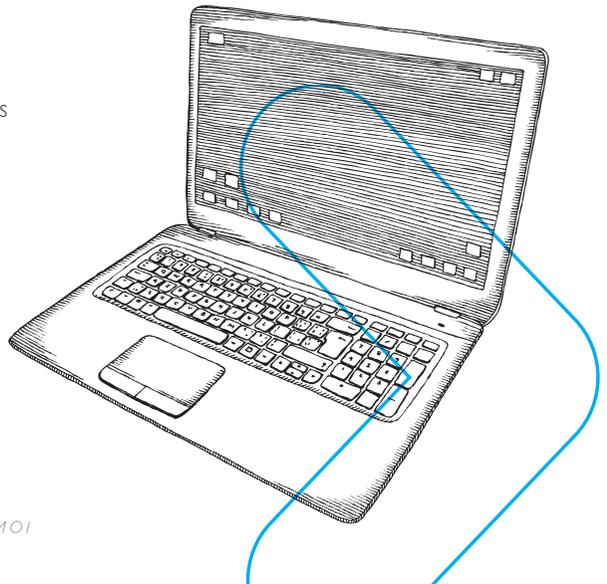
ontario.ca - Il s'agit du site Web officiel du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario. Vous y trouverez de l'information sur les services d'établissement offerts aux nouveaux arrivants, les cours de langue et les programmes de formation relais.

canada.ca - Il s'agit du site Web officiel de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

etablissement.org - Vous trouverez sur ce site une grande variété de renseignements relatifs à l'établissement, ainsi qu'une liste d'organismes locaux offrant des services d'établissement.

pagesjaunes.ca - Il s'agit d'un site Web de recherche de numéros de téléphone de personnes, d'entreprises et de services gouvernementaux. Si vous avez besoin d'un annuaire téléphonique, composez le [1-800-268-5637](tel:1-800-268-5637).

canada.ca/fr - Ce site Web donne accès à de l'information et à des services pour aider les travailleuses et les travailleurs formés à l'étranger à faire reconnaître leurs titres de compétences.



RESSOURCES FÉDÉRALES

Venir au Canada

cic.gc.ca ou trouvelien.at/venirauca

Voulez-vous venir au Canada, ou prolonger votre séjour? Cet outil vous aidera à déterminer votre éligibilité. Remplissez et soumettez votre demande.

Services offerts aux immigrants dans votre région

cic.gc.ca ou trouvelien.at/044

Les services peuvent inclure une aide à trouver un endroit à vivre, un soutien à la recherche d'emploi, une évaluation de la langue, des cours, aider à remplir les formulaires et des informations sur la communauté.

L'outil Vivre au Canada

cic.gc.ca ou trouvelien.at/vivre%20auca

Répondre à quelques questions pour obtenir de l'aide dont vous avez besoin pour vous installer et vivre au Canada.

Travailler au Canada

guichetemplois.gc.ca ou trouvelien.at/emplois

Le site Travailler au Canada est la principale ressource du gouvernement du Canada sur l'emploi et le marché du travail. Il offre aux utilisateurs une connexion gratuite et de l'information sur les carrières.

Découvrir le Canada : Les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté

cic.gc.ca or trouvelien.at/decouvrica

Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté est un guide d'étude utilisé par les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes pour se préparer à l'examen de citoyenneté.

SITES WEB PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Alberta

alberta.ca/immigration.aspx (en anglais)

Colombie-Britannique

welcomebc.ca (en anglais)

Île-du-Prince-Édouard

gov.pe.ca/immigration (en anglais)

Manitoba

immigratemanitoba.com (en anglais)

Nouveau-Brunswick

welcomenb.ca/content/wel-bien/fr.html

Nouvelle-Écosse

immigrationnouvelleeccosse.com

Nunavut

gov.nu.ca/fr

Ontario

ontarioimmigration.ca

Québec

immigration-quebec.gouv.qc.ca

Saskatchewan

saskatchewan.ca (en anglais)

Terre-Neuve-et-Labrador

nimmigration.ca/fr

Territoires du Nord-Ouest

www.gov.nt.ca (en anglais)

Yukon

immigration.gov.yk.ca



MINISTÈRES DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

Affaires autochtones

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-affaires-autochtones

Affaires francophones

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-affaires-francophones

Affaires intergouvernementales

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-affaires-intergouvernementales

Affaires municipales et Logement

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-affaires-municipales-et-du-logement

Agriculture, Alimentation et Affaires rurales

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-lagriculture-de-lalimentation-et-des-affaires-rurales

Collèges et Universités

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-colleges-et-universites

Condition féminine

www.ontario.ca/fr/page/condition-feminine

Développement du Nord et Mines

www.mndm.gov.on.ca/fr

Développement économique, Création d'emplois et Commerce

www.ontario.ca/fr/page/ministere-du-developpement-economique-de-lacreation-demplois-et-du-commerce

Éducation

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-leducation

Énergie, Développement du Nord et Mines

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-lenergie-du-developpement-du-nord-et-des-mines

Environnement, Protection de la nature et Parcs

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-lenvironnement-de-la-protection-de-la-nature-et-des-parcs

Finances

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-finances

Industries de patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-industries-du-patrimoine-du-sport-du-tourisme-et-de-la-culture

Infrastructure

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-linfrastructure

Procureur général

www.ontario.ca/fr/page/ministere-du-procureur-general

Richesses naturelles et Forêts

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-richesses-naturelles-et-des-forets

Santé

www.ontario.ca/fr/page/ministere-de-la-sante

Secrétariat du Conseil du Trésor

www.ontario.ca/fr/page/secretariat-du-conseil-du-tresor

Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-services-lenfance-et-des-services-sociaux-et-communautaires

Services aux aînés et Accessibilité

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-services-aux-aines-et-de-laccessibilite

Services gouvernementaux et Services aux consommateurs

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-services-gouvernementaux-et-des-services-aux-consommateurs

Soins de longue durée

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-soins-de-longue-duree

Solliciteur général

www.ontario.ca/fr/page/ministere-solliciteur-general

Transports

www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-transports

Travail, de la Formation et du Développement des compétences

www.ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences

LES GENS ET L'ENVIRONNEMENT

L'information présentée dans cette section vous aidera à comprendre quelques-unes des valeurs sur lesquelles repose la société diversifiée de l'Ontario, dont l'égalité des sexes, le droit de chacun d'être respecté et reconnu, la résolution pacifique des conflits familiaux et le respect de l'environnement.

16

Inclusivité

18

Personnes handicapées

20

Relations familiales

22

Conscience écologique

24

Le saviez-vous?



INCLUSIVITÉ

Les Ontariens et les Ontariennes forment une société diversifiée qui tire sa force de la collaboration, de l'ouverture et de l'apprentissage interculturel. Vous aurez de nombreuses occasions d'apprendre à connaître des gens qui sont différents de vous. L'Ontario se veut un milieu accessible et inclusif, un endroit où chacun se sent chez lui.

DIVERSITÉ ET INCLUSIVITÉ

Les résidents et les résidentes de l'Ontario représentent diverses cultures et religions, ont des compétences variées, des orientations sexuelles différentes et toutes sortes de particularités qui font leur unicité.

Pour tirer profit de cette riche mosaïque, il nous faut miser sur l'inclusivité. Cela signifie mobiliser activement des gens de toutes origines et s'assurer que tous ont des chances égales de participer à tous les aspects de la vie en Ontario.

Le ministère des Services gouvernementaux a créé un plan pour favoriser l'inclusion dans la fonction publique de l'Ontario (FPO). Pour vous renseigner à ce sujet, allez sur ontario.ca ou trouvelien.at/fop

Le Code des droits de la personne de l'Ontario pose les fondements de l'inclusion en interdisant toute forme de discrimination. Pour plus d'information, visitez le site Web de la Commission ontarienne des droits de la personne www.ohrc.on.ca/fr

ÉGALITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES

L'égalité entre hommes et femmes est une valeur fondamentale du Canada. Les pratiques culturelles qui rabaisent ou blessent les femmes et les filles ne sont pas tolérées.





COMMUNAUTÉ LGBTQIA+

L'acronyme LGBTQIA+ désigne la communauté **des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et allosexuels**. Toutes ces personnes appartiennent fièrement à la société ontarienne. **Le Code des droits de la personne de l'Ontario** interdit toute forme de discrimination ou de harcèlement fondée sur l'orientation sexuelle.

Renseignez-vous sur les programmes et services offerts à la communauté LGBTQIA+ sur etablissement.org ou trouvelien.at/lgbtqservi (en anglais). Vous pouvez aussi composer le 211 ou vous rendre sur serviceontario.ca

PISTES DE RÉFLEXION

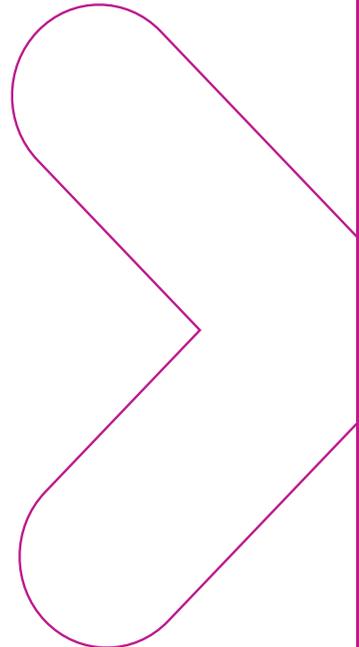
Quelles sont les attitudes et croyances qui me viennent de ma culture?

Suis-je capable de tolérance envers les personnes qui ont des opinions différentes des miennes?

Qu'est-ce que je connais des autres cultures?

Comment puis-je me renseigner sur les autres cultures?

Quels sont les préjugés courants envers ma culture?



PERSONNES HANDICAPÉES

En Ontario, une personne sur sept est atteinte d'un handicap, soit quelque 1,85 million de personnes,³ et ce nombre ne cesse de croître avec le vieillissement de la population. Comme l'Ontario s'est engagé à créer un milieu où tous peuvent participer, les entreprises, les organisations et les communautés de la province adoptent différentes stratégies d'accessibilité et d'inclusivité à l'intention des personnes handicapées.

HANDICAP

Le terme handicap désigne différentes formes et différents degrés d'incapacité. Certains handicaps sont visibles et d'autres ne le sont pas. Une personne peut être née avec un handicap ou se retrouver handicapée à la suite d'un accident ou d'une maladie. Il peut s'agir de handicaps d'audition ou de vision, d'épilepsie, de troubles mentaux et de dépendances, de formes d'intolérance au milieu et d'autres troubles.

Renseignez-vous sur l'expérience de vie des personnes handicapées, partagée sous forme de poèmes, d'essais et de vidéos sur le site Web de la Commission ontarienne des droits de la personne : www.ohrc.on.ca/fr ou trouvelien.at/dvh-codp

Renseignez-vous sur les droits des personnes handicapées en vertu du Code des droits de la personne de l'Ontario sur www.ohrc.on.ca/fr ou trouvelien.at/lapho

NORMES D'ACCESSIBILITÉ

La Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) a mené à la création de normes d'accessibilité qui décrivent ce que les entreprises et les organisations doivent faire pour s'assurer que les personnes handicapées ont la possibilité de participer pleinement au sein de la société ontarienne. L'objectif est d'assurer une accessibilité intégrale à la grandeur de l'Ontario d'ici 2025.

Il y a cinq normes d'accessibilité :

1. Service à la clientèle – Toute organisation qui offre des biens et des services doit avoir un plan écrit qui explique comment elle entend servir les personnes handicapées. Dans son plan, l'organisation peut préciser qu'elle accepte les animaux d'assistance et les fauteuils roulants, accueille les personnes de confiance et prône une communication efficace.



2. Emploi – Toute organisation doit intégrer l'accessibilité dans ses pratiques courantes de recrutement, d'embauche et de soutien du personnel. Par exemple, en offrant un équipement spécialisé ou des conditions de travail adaptées à ses employés et employées handicapés.
3. Information et communications – Toute organisation doit rendre son matériel d'information (brochures, sites Web et documents pédagogiques) accessible aux personnes handicapées.
4. Transport – Cette norme s'applique aux autobus, taxis, services de transport spécialisés pour personnes handicapées, navettes d'hôpitaux, autobus scolaires et certains traversiers. Elle exige notamment l'installation de dispositifs de levage, de marches, de barres d'appui, d'éclairage et de signalisation, entre autres.
5. Conception de lieux publics – Cette norme s'applique aux immeubles et lieux publics tels que les terrains de jeu, les terrains de stationnement et les aires de pique-nique.

Renseignez-vous sur la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario sur ontario.ca ou trouvelien.at/lapho

Pour connaître les normes d'accessibilité ontario.ca ou trouvelien.at/normaccess

Pour obtenir de l'information sur les programmes et services offerts aux personnes handicapées, composez le 211 ou visitez le site Web de Disability Doorway : disabilitydoorway.com (en anglais)

Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées aide les personnes handicapées qui sont financièrement dans le besoin. Pour vous renseigner mcss.gov.on.ca ou trouvelien.at/fr-odsp

³ Source: mcss.gov.on.ca ou trouvelien.at/fr-odsp

PISTES DE RÉFLEXION

Quel est le degré d'accessibilité de mon lieu de travail?

Quels handicaps invisibles ont les gens qui sont dans ma proximité?



RELATIONS FAMILIALES

La famille peut vous apporter un soutien précieux pendant votre établissement en Ontario. Des lois fédérales et provinciales protègent tous les membres de la famille.

MARIAGE p.44

Au Canada et en Ontario, le mariage constitue le fondement de la vie familiale pour bien des gens. Il est interdit d'être marié à plus d'une personne à la fois. Si vous vous êtes marié dans un autre pays, vous devez obtenir le divorce avant de pouvoir épouser quelqu'un en Ontario. Le mariage entre personnes de même sexe est légal en Ontario depuis 2003. Si vous vivez avec un partenaire sans être mariés, vous êtes considérés comme des conjoints de fait si vous êtes dans une relation conjugale depuis plus de trois ans, ou depuis un an si vous avez un enfant ensemble.

DIVORCE p.45

Un divorce ne peut être obtenu qu'après d'un tribunal et peut être demandé par le conjoint ou la conjointe. Il faut fournir au tribunal une preuve qu'il y a échec du mariage. Si votre conjoint ou votre conjointe vit depuis plus d'un an dans un autre pays et obtient un divorce en application des lois de ce pays, le divorce sera reconnu légalement au Canada.

VIOLENCE FAMILIALE p.42

Toute forme de violence physique ou sexuelle (y compris un acte sexuel non désiré) envers un mari ou une femme, un conjoint de fait ou tout autre membre de la famille est illégale. Menacer de blesser ou de tuer quelqu'un est également un crime. Une personne trouvée coupable de violence contre un membre de la famille est passible de peines sévères, y compris d'emprisonnement.

RÔLE DES POLICIERS DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE p.41

Au Canada, les policiers veillent à la sécurité des gens et assurent l'application de la loi. Vous pouvez demander l'aide de la police en toute situation, par exemple si vous êtes victime de violence à la maison, d'un accident, d'un préjudice corporel ou d'un acte criminel.

Si vous êtes en danger, composez le [911](tel:911) et demandez la police. Des policiers se rendront immédiatement à votre domicile. Pour plus d'information sur le rôle des policiers en Ontario, lisez la publication **Bienvenue au Canada**.

Les filles et les femmes qui risquent d'être victimes de mauvais traitements de la part d'un membre de la famille peuvent appeler la Ligne de soutien pour femmes victimes de violence au [1-866-863-0511](tel:1-866-863-0511), 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ce service téléphonique offre du counselling en situation de crise et recommande des ressources et des services dans la communauté. Renseignez-vous sur awhl.org. Vous pouvez consulter le site Web du ministère des Services sociaux et communautaires mcss.gov.on.ca ou trouvelien.at/aidefemmes



Ou encore, composez le 211 pour obtenir de l'information sur les services offerts dans votre région, comme du counselling familial ou des ateliers pour parents.

MALTRAITANCE ET NÉGLIGENCE ENVERS LES ENFANTS 📄 p.42

La violence envers les enfants désigne toute forme de maltraitance physique, psychologique ou sexuelle ou un manque de soins qui cause des dommages physiques ou psychologiques chez l'enfant. La violence envers les enfants englobe la maltraitance psychologique, physique ou sexuelle (avec contact ou sans contact), l'exposition à la violence familiale et la négligence. On peut reconnaître la négligence par l'inattention aux besoins fondamentaux tels que le logement, l'alimentation, l'éducation, une bonne hygiène, la supervision, les soins de santé, un repos suffisant, un encadrement moral, l'exercice, un environnement sécuritaire et le grand air.

Pour vous renseigner sur la maltraitance et la négligence envers des enfants, allez sur justice.gc.ca ou trouvelien.at/enfants

En Ontario, tous les adultes doivent signaler une situation soupçonnée de maltraitance envers des enfants. Dans les cas de maltraitance ou de négligence présumée, les lois ontariennes sur la protection de l'enfance autorisent les agents de la protection à intervenir en s'adressant aux parents, à inspecter la maison, à offrir une éducation et un soutien parentaux ou, le cas échéant, à retirer un enfant du foyer familial.

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

Information pour les femmes victimes de violence familiale ou sexuelle
www.women.gov.on.ca ou trouvelien.at/servfemmes

Services aux victimes – Ministère du procureur général

Information pour les victimes de violence familiale ou sexuelle
www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca ou trouvelien.at/ovss

Femmes ontariennes et droit de la famille

Information sur les droits des femmes en vertu des lois de l'Ontario onefamilylaw.ca ou www.women.gov.on.ca ou findlink.at/flew (en anglais)

Droit de la famille

Introduction sur vos droits et obligations en vertu du droit de la famille en Ontario www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca ou trouvelien.at/droitfamil



CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

La préservation de l'environnement est une valeur importante en Ontario. Vous pouvez faire votre part en ramassant vos déchets, en faisant du recyclage et en économisant l'énergie.

RAMASSEZ VOS DÉCHETS!

Respecter l'environnement, c'est entre autres ne pas laisser toutes sortes de débris sur le sol durant vos escapades dans la ville ou le pays.

En Ontario, la plupart des municipalités ont des lois contre l'abandon de débris qui prévoient des amendes de 100 à 1 000 \$ ou plus. La police arrêtera votre voiture si elle vous voit jeter des débris sur une autoroute.

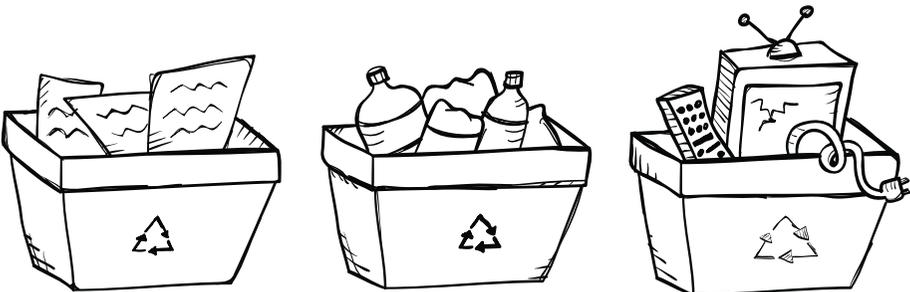
Aider à préserver la propreté de l'Ontario en mettant vos ordures dans une poubelle ou en les rapportant à la maison.

PROGRAMMES DE RECYCLAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le programme de recyclage *boîte bleue* est accessible à presque tous les ménages de l'Ontario. Au lieu d'encombrer les sites de décharge, les déchets sont récupérés pour fabriquer de nouveaux produits. Vous pouvez jeter différents types de déchets en verre, en métal, en plastique et en papier dans votre boîte bleue. La collecte porte-à-porte est assurée par des employés du service d'assainissement local.

Certaines municipalités offrent aussi un programme *bac vert* qui vous permet de recycler des déchets organiques tels que des débris de fruits et légumes, de viande et de poisson, de café, entre autres. Les déchets organiques sont convertis en compost qui sert ensuite à enrichir le sol des parcs et les terres agricoles.

Pour obtenir une boîte bleue ou savoir si un programme *bac vert* existe dans votre région, communiquez avec votre municipalité. Consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique, ou visitez le site Web du ministère des Affaires municipales et du logement pour obtenir une liste des municipalités de l'Ontario et leurs coordonnées ontario.ca ou trouvelien.at/municipserv



PROGRAMME DE RECYCLAGE D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Les déchets d'équipement électronique, ou e-déchets, incluent les appareils photo, les ordinateurs, les écrans, les téléphones et les télévisions. Comme ces objets renferment des matériaux toxiques et de valeur, il ne faut pas les jeter dans les sites de décharge. Lorsque vous achetez des produits électroniques en Ontario, vous payez un droit de manutention écologique. Les fonds perçus servent à couvrir le coût du recyclage ou du reconditionnement des produits électroniques.

Allez sur trouvelien.at/recyclez pour trouver un centre de recyclage d'appareils électroniques dans votre région.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

La production d'électricité ou de gaz a des répercussions néfastes sur l'environnement. Consommer moins, c'est écologique. Découvrez comment économiser l'énergie chez soi sur le site Web du ministère de l'Énergie : energy.gov.on.ca ou trouvelien.at/ecoenergie. Visitez aussi le site Web de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada oee.nrcan.gc.ca ou trouvelien.at/resnaturac

PISTES DE RÉFLEXION

Où puis-je obtenir une boîte bleue et que puis-je y mettre?

Ma municipalité offre-t-elle un programme bac vert?

Où puis-je aller porter les appareils électroniques dont je n'ai plus besoin?

Que puis-je faire pour rendre mon domicile plus écoénergétique?



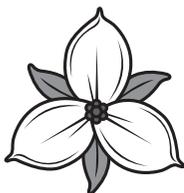
LE SAVIEZ-VOUS?

Capitale

Toronto, la plus grande ville du Canada, a environ 4 millions de personnes.

Fleur officielle

Le Trille blanc



Arbre officiel

Le pin blanc

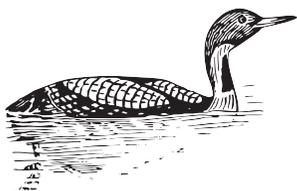
Oiseau officiel

le Plongeon huard

- L'Ontario est plus grande que la France et l'Espagne, combinées.
- Le plus grand parc ancien en Ontario et au Canada est le parc provincial Algonquin.
- L'Ontario est le premier producteur de fruits et de légumes au Canada.
- La plus longue rue du monde, Yonge Street, dans l'Ontario.
- L'Ontario soutient 20 universités publiques et 24 collèges d'arts appliqués et de technologie.
- Le Festival international du film de Toronto (TIFF), un des plus grands festivals de cinéma du monde a lieu chaque mois de Septembre.
- Le manipulateur robotique de renommée mondiale connue sous le nom «Canadarm», partie intégrante de la Station spatiale Internationale, a été conçu et fabriqué à Spar Aerospace, basée à Brampton, en Ontario.

Les nouveaux arrivants qui font de l'Ontario leur nouvelle demeure chaque année, contribuent de manière significative à son tissu, la culture et l'histoire rend la province la plus multiculturelle du pays.

Pour des faits et des lieux les plus intéressants à découvrir, merci de visiter: www.ontarioimmigration.ca/en/about/OI_ABOUT_FACTS_FIGURES.html (en anglais).



Ô CANADA

Ô Canada! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux!

Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!

Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.

Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

Protégera nos foyers et nos droits.



L'ONTARIO C'EST CHEZ MOI

Savez-vous que vous pouvez participer à
un atelier *L'Ontario, c'est chez moi*?

Pour plus d'informations, merci de visiter
<https://orientationontario.ca/fr>

Pour nous contacter directement, merci
d'appeler notre ligne bilingue
1-855-626-0002 ou **O2O@costi.org**



Financé par / Funded by



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada / Immigration, Refugees and Citizenship Canada